



BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences est une démarche volontaire, personnalisé et coconstruit qui permet de faire l'analyse et la synthèse des expériences professionnelles, des aptitudes, des motivations et des ressources mobilisables dans le cadre d'un projet professionnel.



DURÉE : 24h sur 3 mois



PROFIL DES INSCRITS :
Salarié(e) des secteurs public et privé, en activité ou en recherche d'emploi, profession libérale, artisan/commerçant, chef d'entreprise.



PRÉREQUIS : Aucun



MODALITÉS : Présentielle, Mixte, à distance



LIMITES D'EFFECTIFS : 1



2200€ TTC Prise en charge dans le cadre du CPF ou par l'employeur



ORGANISATION
- XYLAN FORMATIONS -

Équipe pédagogique
Nos consultants en bilans de compétences sont formés à la pratique des bilans de compétences et sont spécialisés dans les outils d'accompagnement individuel en développement professionnel et politique.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil dans une salle dédiée
- Entretiens & accompagnement

Suivi et évaluation

- Feuille de présence
- Synthèse écrite avec un plan d'actions
- Formulaires d'évaluation à chaud et à froid
- Certificat de réalisation

Avant tout bilan de compétences, nous vous proposons un entretien préalable gratuit d'une heure sur RDV. Ce moment d'expression est utile tant pour le bénéficiaire que pour le praticien. Il sert à définir la nature des besoins, à sensibiliser sur l'engagement d'une telle démarche et à présenter la méthode et les outils. Après cette rencontre, le bénéficiaire est libre de valider ou non l'accompagnement. Le bilan de compétences se déroule sur plusieurs semaines et comprend des entretiens (présentiel, distanciel ou mixte) et du travail personnel guidé. Il comporte une méthodologie en 3 phases : Phase préliminaire - Phase d'investigation - Phase de conclusion.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Phase préliminaire (3 heures) :

- Lors de cette phase, des grilles d'analyses de vos besoins sont proposées et permettent, après étude, d'aboutir à la proposition d'un programme coconstruit et personnalisé en lien avec les objectifs recherchés.
- Analyse de la demande de l'apprenant et des besoins.
- Détermination du format le plus adapté à la situation et au besoin,
- Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan.

Phase d'investigation (19 heures) :

- Le Bilan est personnalisé et des tests d'orientation et de personnalité peuvent être proposés pour éclairer l'apprenant à un moment clé de l'accompagnement :
- Analyse du parcours personnel et professionnel,
- Exploration des valeurs, centres d'intérêts, motivations et personnalité,
- Analyse métier /marché et recherches documentaires :
- Exploration des voies d'évolution professionnelle possibles,
- Analyse des compétences : savoir, savoir-faire et savoir-être,
- Identification des « possibles », définition du projet et du plan d'action.

Cette phase a pour objectif de permettre à l'apprenant de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, ou d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

Phase de conclusions (2 heures) :

- Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Recensement des conditions et moyens pour la réalisation du ou des projets
- Définition des modalités et étapes du ou des projets professionnels,
- Présentation et transmission d'une synthèse du bilan de compétences,

Phase de suivi à 6 mois (2 heures offertes).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mettre en évidence ses compétences professionnelles et personnelles ;
- Analyser ses motivations et aspirations ;
- Fixer ses priorités professionnelles ;
- Définir un projet professionnel et éventuellement un projet de formation ;
- Confronter ses choix d'évolution notamment au regard du marché de l'emploi

ENGAGEMENT DEONTOLOGIQUE – BILAN DE COMPETENCES

XYLAN s'engage à respecter les Critères Déontologiques et de respect des règles applicables aux bilans de compétences dans le respect du code de Déontologie qui les régit, par l'application de la loi Articles R. 6322-32 à 60 du Code du Travail.

MODALITES D'ACCUEIL DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Nous prenons en compte les besoins spécifiques des stagiaires en situation de handicap pour envisager d'adapter la pédagogie, le matériel, les moyens techniques et humains de la formation. Si vous êtes en situation de handicap, merci de prendre contact avec notre référente handicap (psh@xylan.fr)